

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVÉ DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 09 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 05 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Elodie EMENT, Philippe LOMBARDO, Serge VALLOS, Agnès GOLFIER, Sébastien DUMEZ, Florian THIBON

Membres absents ou excusés :

Françoise HERPIN, Sharon ARSAC

Procurations :

Sharon ARSAC a donné procuration à Agnès GOLFIER
Françoise HERPIN a donné procuration à Pierre-Henri CHANAL

Secrétaire de séance :

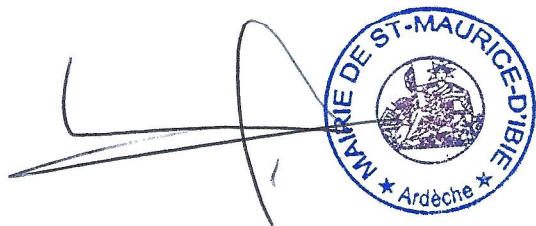
Le Conseil Municipal a désigné Elodie EMENT comme secrétaire de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

01-09-09-2024 - vente de parcelles au lieudit « Planas »

02-09-09-2024 – Négociation financière concernant l'antenne des Salelles

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 11 septembre 2024 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL
Maire